



Le nouveau « Mystère Frontenac »

par Jean-Claude Huguet

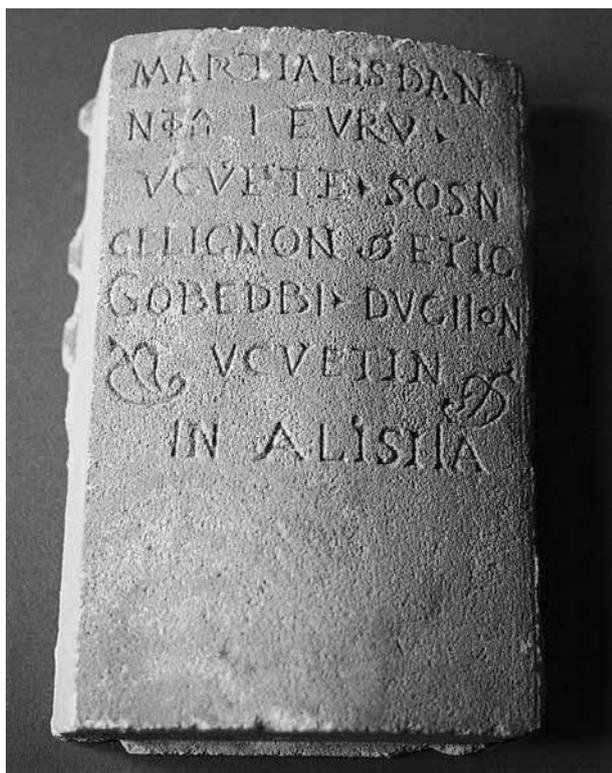
Cette référence au titre de l'ouvrage de François Mauriac provient d'une découverte peu banale faite lors de travaux de rénovation à la mairie de Frontenac (33), dans le canton de Targon. Lors du percement d'une porte en mai 2002, les ouvriers ont récupéré une pierre portant une inscription. Cette inscription est la copie, imparfaite, de celle qui avait été découverte sur le Mont-Auxois en 1839 et qui avait alors permis d'identifier le site d'Alésia.

L'inscription a été réalisée sur un bloc de calcaire. D'après un sculpteur de Frontenac, qui utilise des matériaux locaux, mais aussi extérieurs, ce calcaire s'apparente plus à celui de Sireuil en Charente qu'à celui de Frontenac, sans toutefois l'exclure complètement. Nous ne disposons que de la moitié du bloc initial qui devait se présenter sous la forme d'un livre ouvert. La cassure s'est faite au niveau le plus fragile, au milieu du bloc, à l'endroit le moins épais. Nous n'en avons donc conservé que la moitié gauche. Les dimensions du « demi livre » au niveau de la couverture sont de 24 cm sur 16,4 cm. La « couverture » fait une épaisseur de 5 mm et forme un rebord également de 5 mm de large tout le tour. L'inscription a été effectuée sur

une « feuille » de 23 cm sur 16 cm qui a une forme bombée comme le ferait la feuille d'un ouvrage ouvert. Ce bloc sur le côté gauche a une épaisseur de 55 mm, de 30 mm sur son bord droit, au niveau de la cassure, et un maximum de 60 mm.

L'inscription s'étend sur une hauteur de 14 cm du haut des lettres de la première ligne au bas de celles de la dernière ligne (9 cm sont inutilisés en bas de page). Toutes les lettres ont la même hauteur : 10 à 11 mm. Le registre de l'inscription de Frontenac s'étend sur sept lignes, alors que celle d'Alésia n'en comporte que six. Notre lapicide devait avoir une mauvaise copie et/ou n'avait certainement aucune idée du sens de cette inscription, car il a coupé certains mots ou en a tronqué d'autres. Aucune trace d'érosion due au mauvais temps n'a altéré la pierre ou l'inscription. Le travail n'a peut-être pas été achevé, si la fracture est intervenue en cours de réalisation.

Nous ne savons ni qui est l'auteur, ni le destinataire de ce travail. Compte tenu de la moitié manquante, sur laquelle devait figurer le nom du destinataire et peut-être l'auteur, nous en sommes réduits à émettre les hypothèses que voici :



Inscription provenant de la mairie de Frontenac.
Cliché J.-C. Huguet.

1ère hypothèse

L'auteur ou le destinataire est le propriétaire de la maison. Cet édifice a été bâti en 1906, par un instituteur, Pierre Noguère, qui décède cette même année. Sa veuve reste dans la maison jusqu'en 1936 et par la suite cette demeure sert de résidence secondaire à sa fille et son gendre, André Mathieu Guthux, professeur. Ce dernier pourrait être la personne bénéficiaire ou créatrice de cette pierre. Entre 1940 et 1942, ce bâtiment a été réquisitionné par les Allemands, puis acheté par la commune en 1953.

2e hypothèse

La commune a hébergé un prêtre archéologue, Jean-Joseph Labrie, qui est chargé de la paroisse de 1910 à 1927. Le presbytère où il réside est à 100 m du lieu où la pierre a été découverte. Voici un nouvel auteur ou destinataire potentiel.

3e hypothèse

La maison est construite en bordure de l'ancien cimetière qui fut déplacé en 1866. Cette pierre gravée aurait pu servir, peu de temps, de décoration à une tombe, puis être abandonnée lors du transfert du cimetière et récupérée par la suite.

4e hypothèse

La pierre étant issue d'une extension de la maison réalisée en 1955 lors de sa transformation en mairie, elle a pu être amenée d'ailleurs par les maçons en 1955 avec les autres moellons qui constituent le mur.

Voilà l'état actuel du « Mystère Frontenac ». La recherche dans les déblais, dans l'espoir de retrouver l'autre moitié de la pierre, a été vaine.